



السجل الوطني للمؤسسات
REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES



RÈGLEMENT

PRIX MASTER RNE

Article 1 : Préambule

Le Centre National du Registre des Entreprises ,ci-après dénommé RNE organise un concours sous la dénomination « Prix du RNE pour le meilleur mémoire Master » ouvert aux étudiants inscrits en Master de recherche dans un établissement de l'enseignement supérieur tunisien, public ou privé, de droit, d'économie, de gestion ou des sciences humaines.

Ce règlement a pour but d'établir le cadre de participation audit prix.

Article 2 : Objectif du concours

Ce concours a pour vocation de distinguer les mémoires Master de recherche qui abordent un thème lié à la vie des affaires et des entreprises, particulièrement en relation avec le Registre National des Entreprises soit au niveau national ou comparé.

L'objectif du prix est de mettre en place et promouvoir des passerelles entre l'université et le monde des affaires.

Article 3 : Dépôt de candidature

Le concours sera organisé annuellement.

L'édition 2022 se déroulera selon le calendrier suivant :

- Les demandes d'inscription au prix seront déposées entre le 15 septembre et le 15 novembre 2022 à minuit.
- Les dossiers incomplets, ou remis après la date limite, ne seront pas retenus.

Article 4 : Critères d'évaluation

Les critères de sélection et de classement des mémoires sont les suivants :

- La participation à la première édition du Prix RNE 2022 est ouverte aux candidats ayant soutenu leurs travaux entre le 1er octobre 2021 et le 30 octobre 2022

- La durée d'exécution du mémoire
- Être rédigés en langue arabe ou en français
- Pertinence du sujet par rapport aux thèmes indiqués dans l'article 5
- L'originalité, l'innovation et la rigueur de la méthodologie et des techniques utilisées lors de l'étude empirique
- La pertinence de la recherche et des résultats pour l'intérêt national et pour l'entreprise
- Avoir été soutenus durant l'année universitaire en cours ou l'année précédente dans une université tunisienne publique ou privée.
- La qualité de la rédaction
- La note et la mention attribuées au mémoire
- Une publication émanant du mémoire s'il y a lieu.

Article 5 : Sujets éligibles

Tout mémoire à caractère juridique, économique, managérial ou social et dont le sujet touche l'un des thèmes ci-après énumérés à titre indicatif ou en relation avec les activités du Registre National des Entreprises sera éligible.

- Le droit des sociétés et la gouvernance des entreprises.
- La création des entreprises et l'amélioration du climat des affaires
- La responsabilité sociétale de l'entreprise.
- La notion du bénéficiaire effectif.
- Les formes juridiques des entreprises.
- Les constructions juridiques.
- La lutte contre les flux financiers illicites, le blanchiment d'argent et la prévention des crimes.
- La dématérialisation et la digitalisation de la justice commerciale.
- Le nouveau statut de l'entrepreneur individuel ou l'autoentrepreneur.
- L'analyse et l'utilisation des données issues du Registre National des Entreprises comme outil d'intelligence économique.

Article 6 : le dossier de candidature

Les candidats sont appelés à soumettre leurs dossiers comprenant :

- 1- Le formulaire électronique de participation dûment rempli
- 2- Un exemplaire électronique du mémoire master de recherche en format PDF à envoyer à l'adresse email suivante :
prix-master@e-rne.tn
- 3- Une pièce attestant la réussite au master et précisant la mention
- 4- Les pièces 2 et 3 doivent être déposées en version papier au siège du RNE au nom du Président du Jury du Prix RNE (RNE, N°1 Rue Lac Toba Lac 1 Tunis)

Article 7 : Prix du concours

Le Centre National du Registre des Entreprises remet aux lauréats de chaque catégorie un trophée et un certificat.

Un certificat sera également remis aux directeurs de recherche des lauréats

Un prix sera décerné pour chaque catégorie comme suit :

1^{er} prix d'une valeur de 3000 DT pour le meilleur mémoire dans le domaine du Droit des affaires

2^{ème} prix d'une valeur de 2000 DT pour le meilleur mémoire dans le domaine du Droit des affaires

1^{er} prix d'une valeur de 3000 DT pour le meilleur mémoire dans le domaine de la gestion et la gouvernance

2^{ème} prix d'une valeur de 2000 DT pour le meilleur mémoire dans le domaine de la gestion et la gouvernance

Article 8 : Le jury d'évaluation

Le jury d'évaluation sélectionnera ce qu'il considère comme étant le meilleur mémoire de master de recherche, selon les critères mentionnés dans l'article 4. Le jury est composé d'enseignants universitaires, de cadres supérieurs de l'administration et de dirigeants d'entreprises.

Il est composé de 10 membres incluant un président du jury.

Les décisions et les délibérations du jury sont souveraines et ne peuvent être contestées.

La composition du jury et les modalités de délibération seront établies par une décision du directeur général du RNE.

Article 9 : Cérémonie de remise des prix

La remise du prix aura lieu dans le cadre d'une cérémonie organisée dans un hôtel à Tunis en présence des personnalités du monde des affaires, d'universitaires, de l'administration et les membres du jury.

Le RNE se réserve le droit d'annuler ou de reporter le prix et la cérémonie de remise du prix ou de ne pas décerner de prix dans le cas où le jury déciderait qu'aucun des travaux reçus n'est susceptible d'être récompensé.

La responsabilité du RNE ne saurait être engagée de ce fait.

Article 10 : Confidentialité et droits d'auteurs

Les droits d'auteurs demeurent la propriété de l'auteur.

Toutefois, le lauréat s'engage à apposer sur les versions de son mémoire qui sera publié la mention : « lauréat prix RNE de l'année 20XX ».

Le lauréat autorise également le RNE à publier son mémoire sur son site web ou de le citer à l'occasion de toute action de communication.

السجل الوطني للمؤسسات
REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES

1 RUE LAC TOBA LES BERGES DU LAC 1 - 1053 TUNIS



prix-master@e-rne.tn



+216 70 248 160



www.registre-entreprises.tn

